



CACES NACELLE - 1 Catégorie : 1B ou 3B - Perfectionnement/Recyclage » (PILOCAP)

Les + de cette formation

Formation théorique (Jour 1) et tests théorique et pratique (Jour2)

Tarif : 310 € HT

Durée : 14h

Pour qui ?

Toute personne affectée appelée à conduire une nacelle élévatrice (PEMP) et possédant une expérience pratique sur nacelle (conducteurs expérimentés ou devant renouveler le CACES catégorie 1B ou 3B).

Pré requis

Avoir 18 ans (sauf certaines exceptions réglementées),
Savoir lire et écrire, maîtriser les 4 opérations, avoir le sens des responsabilités, être vérifié apte médicalement antérieurement aux formations et/ou aux tests. En cas de doute, passer une visite médicale auprès d'un praticien habilité (médecin du travail, médecin conseil etc...).
La possession du permis B (voiture) est un atout appréciable.
Avoir une première expérience de la conduite de chariots (minimum 1 an en conduite continue ou 3 ans en conduite ponctuelle).

Objectifs de formation

Conduire une nacelle élévatrice dans les meilleures conditions d'exploitation pour le personnel et le matériel,
Satisfaire aux exigences de la R.386 pour obtenir le CACES de la catégorie visée.

Programme détaillé

Jour 1 - LA FORMATION :

LES RESPONSABILITES

La responsabilité pénale, la responsabilité du conducteur de la nacelle L 230-63 du Code du Travail du 31/12/91, la recommandation de la CNAM (R 386 - CACES PEMP).

LES DIFFERENTES NACELLES

Leur classification, les principaux organes, les sources d'énergie et secteurs d'utilisation, les vérifications obligatoires avant, pendant, et après l'utilisation, l'équilibre de la nacelle - courbe de charge - les conditions atmosphériques.

LES REGLES ET CONSIGNES

De circulation dans l'entreprise (à l'intérieur ou à l'extérieur des bâtiments) sur les chantiers et sur la voie publique, de stabilisation, de levage à différentes hauteurs et de descente, de sécurité.

UTILISATION DE LA NACELLE

Les vérifications d'usage, la prise de poste, reconnaissance du parcours (sol, encombrement, danger aérien, vent), évolution en marche avant et arrière, stabilisation, montée et descente, la fin de poste.

CONTROLE DES CONNAISSANCES THEORIQUES ET PRATIQUES

Les PEMP sont classées en six catégories qui comprennent :

1/ TROIS TYPES, en fonction de la position de la plateforme de travail lors de leur translation.

Type 1 : La translation n'est admise qu'avec la plateforme de travail en position de transport (position repliée).

Type 2 : La translation avec la plate-forme de travail en position haute ne peut être commandée que par un organe situé sur le châssis.

Type 3 : La translation avec la plate-forme de travail en position haute peut être commandée par un organe situé sur la plate-forme de travail.

2/ DEUX GROUPES :

Groupe A : élévation verticale

Groupe B : élévation multidirectionnelle.

Jour 2 - LE TEST CACES (1 catégorie du groupe B -> 1B ou 3B) :

LA CONNAISSANCE DE BASE DU CODE DE LA ROUTE

Identification et connaissance des panneaux de signalisation routière.

Moyens pédagogiques

Test réalisé sur nacelle élévatrice de groupe B (élévation multidirectionnelle) et de catégorie 1B (déplacement du châssis depuis le sol, nacelle en position route) ou 3B (déplacement du châssis depuis le haut, nacelle en position travail).

Observations

Pas de prise en charge du repas

Responsable pédagogique

Formateurs qualifiés PILOCAP Testeurs reconnus aptes à la fonction par un organisme certificateur de qualification

Prochaine(s) session(s)

5 et 6 mars 2012 - Bordeaux

5 et 6 mars 2012 - Toulouse

9 et 10 mai 2012 - Toulouse

4 et 5 juin 2012 - Bordeaux

4 et 5 juin 2012 - Toulouse

3 et 4 septembre 2012 - Bordeaux

3 et 4 septembre 2012 - Toulouse

1er et 2 octobre 2012 - Bordeaux

1er et 2 octobre 2012 - Toulouse

5 et 6 novembre 2012 - Bordeaux

5 et 6 novembre 2012 - Toulouse

Siège - Centre scientifique et technique

3, av. Claude-Guillemin, BP 36009, 45060 Orléans Cedex 2 - France

brgm - établissement public à caractère industriel et commercial - RCS Orléans - SIRET 582 056 149 00120 www.brgm.fr

BRGM Formation - Déclaration d'activité d'organisme de formation enregistrée sous le n° 2445P017845

Tél. : +33 (0) 2 38 64 37 91 - brgmformation@brgm.fr

<https://formation.brgm.fr>



La connaissance des règles fondamentales de circulation.

Les spécificités du code de la route.

LES DEVOIRS ET RESPONSABILITES DES CONDUCTEURSD'ENGINS

13 et 14 décembre 2012 - Toulouse

Les textes réglementaires applicables, les risques spécifiques aux travaux, le port des protections

6 et 7 février 2012 - Bordeaux

auditives, les recommandations CNAM, les différentes catégories d'engins, les informations

6 et 7 février 2012 - Toulouse

spécifiques à certains engins, les responsabilités et pénalités encourues.

LA TECHNOLOGIE ET LA CONNAISSANCE DE L'ENGINE

Les différents organes, la préparation à la mise en route, les précautions lors de l'arrêt.

LES RISQUES INHERENTS A LA FONCTION

Les risques mécaniques, les risques électriques, les risques chimiques, les risques physiques, les risques incendie explosion.

LES REGLES DE CONDUITE

Les règles générales de sécurité, les règles particulières de sécurité liées à chaque engin.